

Acteurs de solidarité et Entreprises Définitions, enjeux des relations et perspectives

1. PREAMBULE

84% estiment qu'il est urgent qu'associations et entreprises travaillent ensemble pour résoudre les problèmes de société. Source : ARPEA-Citoyens, Comisis et OpinionWay, 2012.

Les associations à but non lucratif et les organisations non gouvernementales (ONG) sont devenues aujourd'hui des acteurs incontournables du secteur de la solidarité internationale. On compte 1,2 million d'associations en France et 178 000 structures employeuses. Le secteur emploie 1,9 million de salariés.

De l'autre côté, de plus en plus d'entreprises et de fondations d'entreprise manifestent une volonté croissante de s'engager toujours plus avant dans les actions d'utilité sociale ou environnementale. Cet engagement se concrétise souvent par le partenariat avec les structures du secteur associatif.

Cette formation est conçue pour donner au public visé une vision plus claire de la composition et du fonctionnement du secteur de la solidarité internationale. Il s'agit aussi de comprendre les différences entre les différents domaines d'activité : aide humanitaire, action sociale, et développement ; leurs enjeux et contraintes. Enfin, la formation vise à mettre en lumière les partenariats entreprises / ONG en apportant des outils concrets afin de permettre à ces premières de mieux comprendre et appréhender ces dernières.

2. DUREE DE LA FORMATION

6 heures

3. LANGUE

Cours en français

4. PUBLICS CONCERNES

BAC à BAC + 5

5. OBJECTIFS

- Prendre la mesure de l'ampleur du tissu associatif français et international et comprendre son fonctionnement et ses enjeux opérationnels et financiers.
- Comprendre les mécanismes de coopération nord/sud (et sud/sud) et les mécanismes de financements des organisations
- Comprendre les relations entre les entreprises et les associations à but non lucratif dans un but d'utilité sociale ou environnementale
- Acquérir les bases du mécénat et la philanthropie
- Savoir identifier les bonnes structures associatives avec des outils adaptés.

Bénéfices - Avantages : cette question intéresse particulièrement les futurs acteurs d'actions de solidarité intra-entreprise.